

# En 2021, une personne de 55 à 69 ans sur six ni en emploi ni à la retraite, une situation le plus souvent subie

Insee Première • n° 1946 • Mai 2023



En France, 16 % des personnes âgées de 55 à 69 ans ne sont ni en emploi ni à la retraite en 2021. Cette part augmente à l'approche de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite, pour atteindre 28 % des seniors de 61 ans, avant de diminuer nettement.

Les personnes de 55 à 61 ans ni en emploi ni à la retraite sont majoritairement des femmes (59 %) et sont plus souvent peu ou pas diplômées : 42 %, soit deux fois plus que les personnes en emploi aux mêmes âges. Elles subissent majoritairement leur situation : 45 % des personnes ni en emploi ni à la retraite de 55 à 61 ans sont sans emploi pour une raison de santé ou de handicap, 19 % sont sans emploi malgré une recherche active et sont donc au chômage au sens du BIT.

Comme en France, la part des seniors ni en emploi ni à la retraite en Allemagne est élevée avant l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite, plus tardif Outre-Rhin : elle est de 21 % à 64 ans.

En 2021, en France (hors Mayotte), les personnes entre 55 et 69 ans sont principalement à la retraite (43 %) ou en **emploi** (41 %), dont 3 % en cumul emploi-retraite ► **sources**. Les 16 % restants, « ni en emploi ni à la retraite » (NER), sont soit au **chômage** (3 %), soit **inactifs** sans percevoir de retraite (13 %).

Aux extrémités de ces âges, la situation sur le marché du travail est très hétérogène. À 55 ans, 79 % des personnes sont en emploi, les autres situations étant minoritaires : 5 % sont au chômage, 15 % inactifs sans être à la retraite et 1 % retraités ► **figure 1**. À l'opposé, à 69 ans, 91 % des personnes sont retraitées sans emploi (on parlera simplement de « retraitées » dans la suite du texte). Seulement 5 % sont en emploi, la majorité en situation de cumul emploi-retraite, et 3 % sont NER.

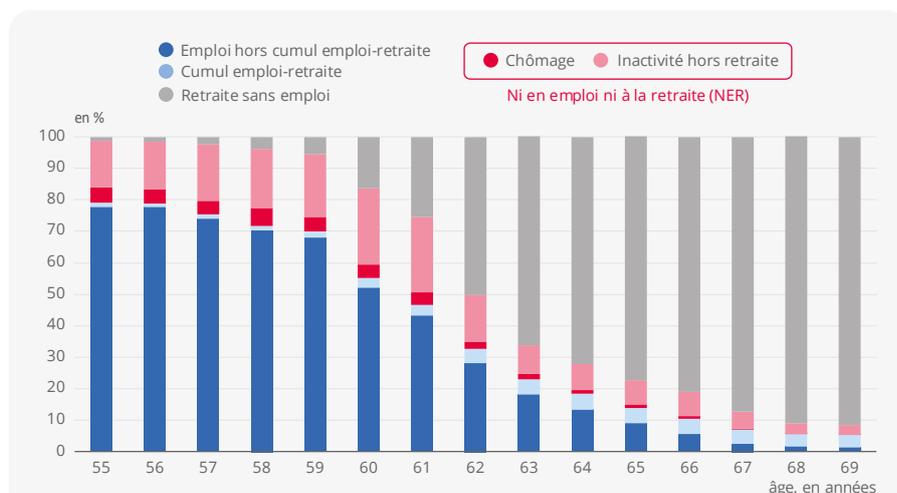
Entre 55 et 69 ans, la situation sur le marché du travail évolue surtout autour de 62 ans, âge minimum légal d'ouverture des droits à la retraite en 2021 ► **encadré**. Jusqu'à 61 ans, la situation la plus fréquente est d'être en emploi (47 % des seniors de 61 ans sont en emploi, dont 4 % en cumul emploi-retraite). La part de retraités passe de 1 % à 25 % entre 55 et 61 ans. À 62 ans, elle atteint 50 %, puis augmente continuellement avec l'âge.

## La part de seniors ni en emploi ni à la retraite augmente de 8 points entre 55 et 61 ans

De 20 % à 55 ans, la part de personnes ni en emploi ni à la retraite atteint 28 % à 61 ans. À 62 ans, du fait de l'augmentation des départs à la retraite, cette part chute de 11 points, puis continue de baisser jusqu'à atteindre 3 % à 69 ans.

Sur l'ensemble des 55-69 ans, la part des NER est passée de 14 % en 2014 à 16 % en 2021, du fait d'une augmentation des inactifs sans retraite (de 11 % à 13 %), la part des chômeurs restant stable. Depuis 2014 en effet, en raison notamment des différentes réformes des retraites, la part des retraités a baissé de 8 points, alors que celle des seniors en emploi a nettement augmenté (+6 points), mais sans compenser totalement.

### ► 1. Situation sur le marché du travail des seniors de 55 à 69 ans en 2021



**Note** : la catégorie NER correspond au cumul des personnes au chômage (rouge foncé) et de celles inactives hors retraite (rouge clair).

**Lecture** : en 2021, 78 % des seniors de 55 ans sont en emploi et ne cumulent pas leur emploi avec la perception d'une retraite ou préretraite.

**Champ** : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire âgées de 55 à 69 ans.

**Source** : Insee, enquête Emploi 2021.

Entre 2014 et 2021, les parts de personnes ni en emploi ni à la retraite ont particulièrement augmenté entre 60 et 62 ans et entre 65 et 67 ans, soit aux seuils d'âges concernés par les réformes passées ► **figure 2**. La part des retraités a notamment baissé de 27 points à 61 ans entre 2014 et 2021. Cette baisse n'est toutefois qu'en partie compensée par une hausse de la part des personnes en emploi à cet âge (+15 points). Aussi, la part des NER a dans le même temps augmenté de 11 points à 61 ans, principalement celle des inactifs sans retraite. Une étude publiée en 2017 analysant la réforme de 2010 montrait aussi une nette hausse de la part des NER, davantage tirée par le nombre de chômeurs [Dubois, Koubi, 2017].

### En Allemagne aussi, la part des NER augmente dans les années précédant l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite

Bien que le taux d'emploi des seniors ait nettement augmenté en France, pour atteindre 41 % parmi les 55-69 ans en 2021, il reste inférieur à celui d'autres pays européens, notamment l'Allemagne (57 %). L'écart est particulièrement important entre 60 et 64 ans : 62 % des personnes de cette tranche sont en emploi en Allemagne, contre 36 % en France. À l'inverse, dans cette tranche d'âge, la part des retraités sans emploi est trois fois moins importante en Allemagne qu'en France, l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite étant fixé à 65 ans et 9 mois en 2021 Outre-Rhin (cet âge est relevé progressivement de 65 à 67 ans entre 2012 et 2029).

Parmi les 55-69 ans, la part de personnes ni en emploi ni à la retraite est, en moyenne, équivalente en France et en Allemagne (autour de 16 %). Cependant, jusqu'à 61 ans, la part de NER est inférieure en Allemagne (15 % à 55 ans, contre 20 % en France). La tendance s'inverse entre 62 et 65 ans : à 62 ans, 26 % des personnes sont NER, contre 17 % en France. De fait, en France comme en Allemagne, la part de NER augmente à l'approche de l'âge légal de départ à la retraite, puis diminue fortement.

Plus précisément, en France, sept ans avant l'âge d'ouverture des droits, 20 % des seniors ne sont ni en emploi ni à la retraite (respectivement 18 % en Allemagne) et cette part augmente les années suivantes ► **figure 3**. Toutefois, alors qu'en France la part de NER continue d'augmenter dans les deux années précédant l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite, elle se replie un peu Outre-Rhin : ce repli peut s'expliquer par les conditions de départs anticipés à la retraite avec décote qui existent en Allemagne, avant l'âge légal d'ouverture des droits. Finalement, à l'âge légal d'ouverture des droits, la part de NER est similaire dans les deux pays (17 % en France

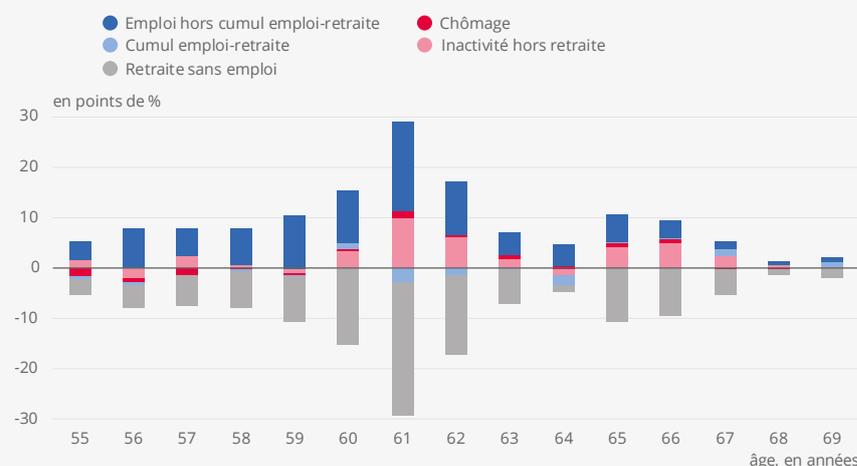
#### ► Encadré - Les âges de départ à la retraite

Selon la législation en vigueur début 2023, et en 2021, année sur laquelle porte cette étude, l'âge minimal légal d'ouverture des droits à la retraite, établi à 62 ans, est l'âge à partir duquel un assuré est en droit de partir à la retraite. Il existe, par ailleurs, plusieurs situations de départ à la retraite avant 62 ans. Parmi les départs anticipés, le dispositif carrières longues autorise un départ à partir de 58 ans pour les personnes ayant commencé à travailler tôt et ayant une carrière complète. Les personnes ayant une reconnaissance administrative de handicap peuvent également partir à la retraite de manière anticipée sous certaines conditions, à partir de 55 ans. Enfin, certaines catégories de fonctionnaires et régimes spéciaux ont un âge d'ouverture des droits à la retraite inférieur à 62 ans.

L'âge légal du taux plein, établi à 67 ans, est l'âge à partir duquel un assuré n'ayant pas atteint le nombre minimal de trimestres à cotiser est en droit de partir à la retraite à taux plein, c'est-à-dire sans décote. Pour les personnes invalides ou reconnues inaptes au travail, le départ à la retraite à taux plein est octroyé dès l'âge d'ouverture des droits, soit 62 ans.

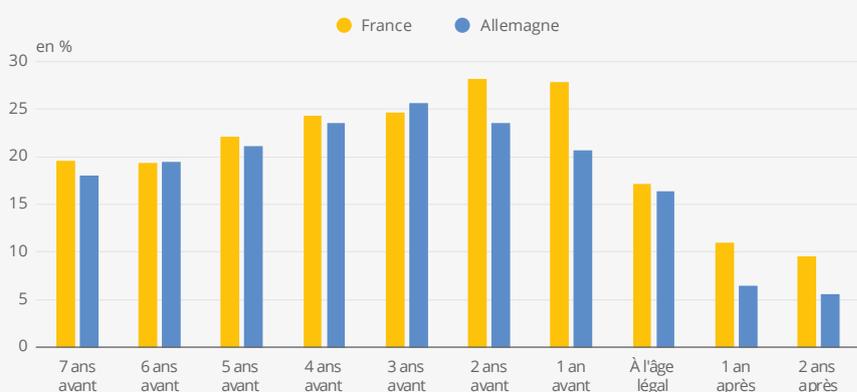
Les réformes passées mises en œuvre depuis 1993 ont modifié ces âges légaux ou les conditions d'obtention du taux plein, conduisant à augmenter les âges effectifs de départ à la retraite. Ainsi en 2010, les mesures principales intégraient le relèvement progressif de l'âge minimum légal d'ouverture des droits à la retraite de 60 à 62 ans et le recul progressif de l'âge à partir duquel il est possible de bénéficier d'une retraite à taux plein sans avoir atteint la durée de cotisation requise (de 65 à 67 ans). En 2013-2014, la principale mesure consistait à augmenter progressivement la durée de cotisation pour une retraite à taux plein, avec l'objectif de 43 annuités en 2035.

### ► 2. Évolution des situations sur le marché du travail des seniors de 55 à 69 ans, entre 2014 et 2021



**Lecture** : entre 2014 et 2021, la part de retraités sans emploi âgés de 55 ans a diminué de 3 points.  
**Champ** : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire âgées de 55 à 69 ans.  
**Source** : Insee, enquêtes Emploi 2014 et 2021.

### ► 3. Part des seniors ni en emploi ni à la retraite (NER) en France et en Allemagne en fonction de la durée les séparant de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite dans chacun des pays



**Note** : le champ de la perception d'une pension de retraite n'est pas tout à fait le même en France et en Allemagne, la question dans l'enquête allemande portant uniquement sur la perception d'une retraite obligatoire. Cependant, la part des personnes liquidant une pension de retraite privée sans avoir une pension de retraite obligatoire est marginale (en Allemagne, cela peut concerner certains indépendants). Dans cette figure, l'âge légal considéré en Allemagne est de 65 ans.  
**Lecture** : en 2021, en France, 20 % des seniors sont NER sept ans avant l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite, contre 18 % en Allemagne.  
**Champ** : France hors Mayotte et Allemagne, personnes vivant en logement ordinaire âgées de 55 à 69 ans.  
**Sources** : Insee, enquête Emploi 2021 ; Destatis, Labour Force Survey 2021.

et 16 % en Allemagne). Dans les années qui suivent, elle diminue dans les deux pays, mais reste plus élevée en France (autour de 10 %, contre environ 6 % en Allemagne).

### En France, trois seniors ni en emploi ni à la retraite sur cinq sont des femmes

En France, parmi les personnes de 55 à 69 ans ni en emploi ni à la retraite, 61 % sont des femmes. À 55 ans, 22 % des femmes et 17 % des hommes sont dans cette situation. Jusqu'à 61 ans, la part augmente de façon nettement plus importante pour les femmes : à 61 ans, 33 % des femmes sont NER, contre 22 % des hommes. Si la part des NER diminue nettement après 62 ans, la différence entre femmes et hommes s'accroît en revanche : entre 62 et 69 ans, les femmes sont près de deux fois plus souvent NER que les hommes (11 % contre 6 %). Cette évolution peut être le reflet de carrières plus souvent incomplètes pour les femmes, qui retardent l'atteinte du taux plein.

Parmi les seniors de 55 à 69 ans ni en emploi ni à la retraite, 17 % sont en recherche active d'emploi et sont considérés comme chômeurs au sens du BIT, 39 % sont inactifs pour raison de santé ou de handicap et 44 % le sont pour une autre raison. Qu'ils soient chômeurs ou ayant des problèmes de santé, la situation des NER est donc le plus souvent subie, notamment entre 55 et 61 ans puisqu'ils représentent 64 % des NER à ces âges. Parmi les NER pour une autre raison, 30 % indiquent être « à la retraite ou proches de la retraite » et 30 % « au foyer ».

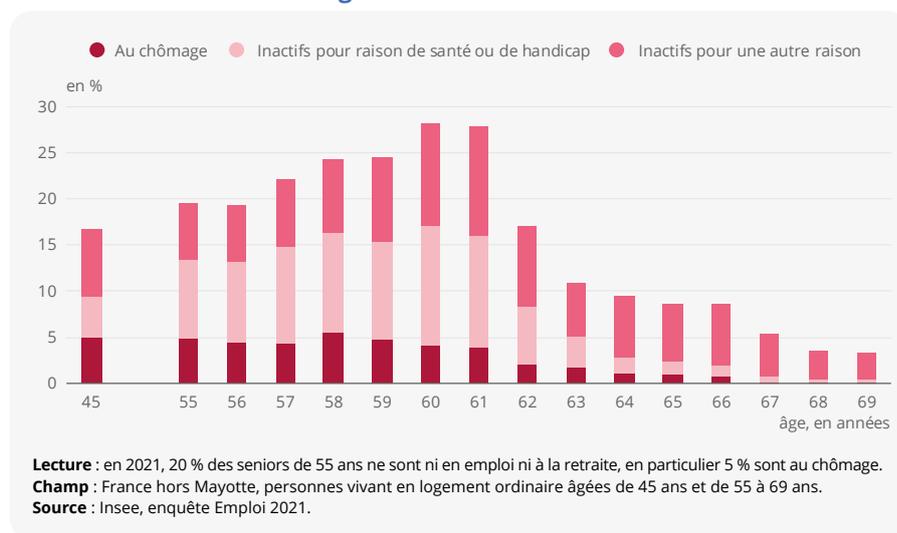
### Entre 55 et 61 ans, près d'une personne ni en emploi ni à la retraite sur deux l'est pour raison de santé ou de handicap

La raison principale de non-emploi chez les seniors ni en emploi ni à la retraite évolue fortement selon l'âge. La part de chômeurs oscille autour de 5 % jusqu'à 61 ans puis diminue progressivement ► **figure 4**. Entre 55 et 61 ans, 11 % déclarent être ni en emploi ni à la retraite pour raison de santé ou de handicap (contre 4 % à 45 ans) ; cela représente 45 % des NER.

À 62 ans, la part des NER pour raison de santé ou de handicap diminue de 6 points, à 6 % à cet âge, et celle des NER au chômage diminue de 2 points, à 2 %. Une partie des personnes concernées deviennent des retraités ; c'est la principale explication de la baisse d'ensemble de la part des personnes ni en emploi ni à la retraite (-11 points).

D'autres raisons de non-emploi prennent le relais après 62 ans. Ainsi, les deux tiers des NER âgés de 62 à 69 ans citent des raisons

### ► 4. Principales raisons de non-emploi des seniors ni en emploi ni à la retraite selon l'âge



### ► 5. Profil des personnes de 55 à 61 ans ni en emploi ni à la retraite selon la raison de non-emploi

Caractéristiques	Ni en emploi ni à la retraite			Ensemble	En emploi
	Car au chômage au sens du BIT	Pour raison de santé ou handicap	Pour une autre raison		
Femme	50	54	72	59	51
Maladie ou problème de santé chronique ou durable	41	92	41	63	35
Reconnaissance administrative de handicap	15	76	11	41	7
Diplôme du supérieur	25	9	19	16	32
Bac+2	11	5	8	7	14
Supérieur à bac+2	14	4	11	9	19
Baccalauréat, CAP, BEP, ou équivalent	47	40	43	42	48
Aucun diplôme, CEP ou brevet des collèges	28	51	38	42	20
N'a jamais travaillé	2	10	14	10	///
Agriculteur, artisan, commerçant et chef d'entreprise	4	5	7	6	11
Cadre	14	6	12	10	22
Profession intermédiaire	20	10	13	13	21
Employé	31	34	36	34	27
Ouvrier	29	36	17	28	18
Ancienneté sans emploi en années <sup>1</sup>	3	11	10	9	///
Souhaite travailler	100	7	30	33	///
Inscrit à Pôle emploi	93	17	34	38	///
<b>Ensemble</b>	<b>19</b>	<b>45</b>	<b>36</b>	<b>100</b>	<b>///</b>

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

<sup>1</sup> Les personnes n'ayant jamais travaillé sont exclues.

**Lecture :** en 2021, en moyenne, 50 % des 55-61 ans au chômage au sens du BIT sont des femmes ; c'est le cas de 59 % de l'ensemble des personnes ni en emploi ni à la retraite du même âge.

**Champ :** France hors Mayotte, personnes ni en emploi ni à la retraite vivant en logement ordinaire âgées de 55 à 61 ans.  
**Source :** Insee, enquête Emploi 2021.

d'inactivité autres que le chômage ou les problèmes de santé. Parmi ces raisons, la modalité « à la retraite ou à l'approche de la retraite » est majoritaire (52 %). Les trois quarts de ces personnes âgées de 62 à 69 ans NER pour une autre raison sont des femmes, 70 % vivent en couple et 20 % n'ont jamais travaillé. Certaines de ces personnes peuvent être bénéficiaires d'une pension de réversion seule, non identifiées comme retraitées dans l'enquête Emploi ► **sources**. À partir de 62 ans, certaines personnes ni en emploi ni à la retraite peuvent également être dans l'attente d'une retraite à taux plein. En effet, la part de NER diminue de 3 points à 67 ans.

### Entre 55 et 61 ans, la moitié des NER pour raison de santé ou de handicap sont peu ou pas diplômés

63 % des personnes ni en emploi ni à la retraite âgées de 55 à 61 ans déclarent avoir une maladie ou un problème de santé chronique ou durable, contre 35 % des seniors en emploi aux mêmes âges ► **figure 5**. C'est le cas de presque tous ceux qui n'ont pas d'emploi pour cette raison (92 %), mais les autres NER (au chômage ou inactifs pour d'autres raisons) sont aussi en proportion plus nombreux à déclarer avoir une maladie ou un problème de santé (41 %).

Les trois quarts des NER pour raison de santé ou de handicap âgés de 55 à 61 ans possèdent une reconnaissance administrative de handicap (accordée ou en cours d'instruction), contre seulement 7 % des personnes en emploi du même âge. Les départs à la retraite anticipés pour les personnes en situation de handicap sont soumis à des conditions ; ainsi tous les NER pour raison de santé ou de handicap n'y sont pas éligibles. Par ailleurs, les seniors qui remplissent les conditions de la retraite pour inaptitude au travail peuvent attendre le taux plein, accordé à 62 ans dans ce cas. Au total, 37 % des NER pour raison de santé ou de handicap et âgés entre 55 et 61 ans n'ont plus d'emploi à la suite d'une rupture de contrat pour maladie ou invalidité. Sans emploi depuis 11 ans en moyenne, ils sont seulement 7 % à souhaiter travailler. Plus éloignés du marché du travail, ils sont

également moins qualifiés : en 2021, 70 % d'entre eux étaient employés ou ouvriers dans leur dernier emploi, 39 % étant peu qualifiés [Flamand, 2023]. La moitié d'entre eux sont **peu ou pas diplômés**, contre 20 % des personnes en emploi et 42 % de l'ensemble des NER aux mêmes âges.

### Entre 55 et 61 ans, un NER sur cinq subit une situation de chômage

En 2021, 19 % des NER de 55 à 61 ans sont à la recherche d'un emploi et disponibles pour travailler, donc considérés comme chômeurs au sens du BIT. Ce sont un peu plus souvent des hommes que dans l'ensemble des NER (50 % contre 41 %). Ces personnes sont les plus proches de l'emploi parmi l'ensemble des NER : 93 % sont inscrits à Pôle emploi, leur ancienneté moyenne

sans emploi s'établit à 3 ans (contre 9 ans pour l'ensemble des NER) et seulement 2 % d'entre eux n'ont jamais travaillé (contre 10 %). Bien que moins qualifiés et diplômés que les seniors en emploi du même âge, ces seniors au chômage ont plus souvent été cadres ou professions intermédiaires que les autres personnes ni en emploi ni à la retraite (34 %, contre 23 % de l'ensemble des NER de 55 à 61 ans) et sont plus diplômés : 25 % sont diplômés du supérieur, contre 16 % de l'ensemble des NER de 55 à 61 ans.

En 2021, 36 % des personnes âgées entre 55 et 61 ans ni en emploi ni à la retraite ne sont pas au chômage et sont sans emploi pour une autre raison qu'un problème de santé ou de handicap. Ce sont très majoritairement des femmes (72 %, contre 59 % de l'ensemble des NER de cette tranche d'âge). Il s'agit d'une population moins isolée et fragilisée que celle des NER pour raison de santé ou de handicap : notamment 60 % vivent avec un conjoint en emploi ou à la retraite (contre 36 %). Leur niveau de diplôme ou leur situation par rapport au marché du travail est hétérogène, souvent dans une situation intermédiaire entre les chômeurs et les NER pour raison de santé ou de handicap. Notamment 30 % souhaiteraient travailler et un tiers d'entre eux sont inscrits à Pôle emploi. Cependant, 14 % de ces personnes n'ont jamais travaillé. Et pour celles qui ont déjà travaillé, elles sont sans emploi depuis 10 ans en moyenne. ●

#### ► Sources

L'**enquête Emploi** est la seule source permettant de mesurer le chômage et l'activité au sens du Bureau international du travail (BIT). Elle est menée en continu, sur l'ensemble des semaines de l'année, en France hors Mayotte. Chaque trimestre, en 2021, environ 90 000 personnes de 15 ans ou plus vivant en logement ordinaire (c'est-à-dire hors foyers, hôpitaux, maisons de retraite, etc.) ont répondu à l'enquête. Les personnes décrivent leur situation vis-à-vis du marché du travail au cours d'une semaine donnée, dite « de référence ».

En 2021, l'enquête Emploi a connu une refonte majeure. Son questionnaire a été rénové afin, d'une part, de se conformer au nouveau règlement européen sur les statistiques sociales qui l'encadre et, d'autre part, de mieux répondre aux besoins des utilisateurs et aux nouveaux enjeux du marché du travail. Son protocole de collecte a également été modernisé (possibilité de répondre par Internet en réinterrogation) et sa méthode de pondération revue. Les données de 2014 présentées dans cette étude ont été calculées avec une pondération rétropolée pour être mises en cohérence avec la mesure de 2021.

Dans cette étude, une personne est considérée comme retraitée si elle déclare dans l'enquête Emploi percevoir une pension de retraite liée à son activité passée (retraite de base et complémentaire), une retraite supplémentaire souscrite à titre professionnel ou individuel, le minimum vieillesse ou une préretraite.

Les personnes percevant une pension de réversion ne sont pas identifiées dans l'enquête Emploi. Selon les sources administratives, fin 2020, 350 000 personnes de 55 à 69 ans, soit 2,8 % de cette tranche d'âge, sont bénéficiaires d'un droit dérivé seul, c'est-à-dire ne perçoivent qu'une pension de réversion comme pension de retraite [Drees, 2022]. Cela explique qu'une part significative des 62-69 ans ne sont pas considérés comme retraités dans l'enquête Emploi mais comme NER.

Les personnes percevant une retraite dans l'enquête Emploi peuvent par ailleurs avoir un emploi au sens du Bureau international du travail (BIT). Dans ce cas, elles sont identifiées comme étant en cumul emploi-retraite.

#### ► Définitions

L'**emploi au sens du Bureau international du travail (BIT)** inclut les personnes ayant travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ou absentes de leur emploi pour un certain nombre de raisons répertoriées (congés, arrêts maladie, chômage partiel, maternité, etc., ces absences étant parfois assorties de critères de durée).

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne âgée de 15 ans ou plus qui est sans emploi la semaine de référence ; disponible pour travailler dans les deux semaines à venir ; ayant effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou ayant trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Un **inactif au sens du BIT** est une personne âgée de 15 ans ou plus qui n'est ni en emploi ni au chômage au sens du BIT. Dans cette étude, on distingue les inactifs percevant une retraite des inactifs ne percevant pas de retraite.

Une **personne peu ou pas diplômée** est une personne qui possède au plus le diplôme national du brevet (niveau 0 à 2 de la classification internationale type de l'éducation – CITE 2011).

#### Éliette Castelain (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

#### ► Pour en savoir plus

- **Flamand J.**, « [Fin de carrière des seniors : quelles spécificités selon les métiers ?](#) », Note d'analyse n° 121, France Stratégie, avril 2023.
- **Makhzoum S.**, « [Les seniors sur le marché du travail en 2021](#) », Dares Résultats n° 02, janvier 2023.
- « [Les retraités et les retraites](#) », *Panoramas de la Drees*, édition 2022.
- **Akriche S., Bornstein A., Bourdier C.**, « [L'emploi des seniors en France](#) », *Trésor-Éco* n° 302, février 2022.
- « [Panorama des systèmes de retraite en France et à l'étranger](#) », 15<sup>e</sup> rapport du Conseil d'orientation des retraites, décembre 2020.
- **Aubert P.**, « [Les personnes ayant des incapacités quittent le marché du travail plus jeunes mais liquident leur retraite plus tard](#) », *Études et Résultats* n° 1143, Drees, février 2020.
- **Dubois Y., Koubi M.**, « [Report de l'âge de la retraite et taux d'emploi des seniors : le cas de la réforme des retraites de 2010](#) », *Insee Analyses* n° 30, janvier 2017.

**Direction générale :**  
88 avenue Verdier  
92541 Montrouge Cedex

**Directeur de la publication :**  
Jean-Luc Tavernier

**Rédaction en chef :**  
B. Lhommeau,  
S. Pujol

**Rédaction :**  
A. Évrard,  
C. Tchobanian

**Maquette :**  
B. Rols,  
L. Pivon

@InseeFr  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**Code Sage :** IP231946  
ISSN 0997 – 6252  
© Insee 2023  
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur

